LA DÉCHÈTERIE...

Je peux y déposer...

Produits dangereux

Cartons ondulés

Papier, journaux, magazines

Polystyrène

Encombrants

Piles et accumulateurs

Ampoules et néons

Bois traité ou non-traité

Gravats, vaisselle, porcelaine...

Electro-ménagers

Herbe et branchages

Pneus

Films et sachets plastique

Métaux

+ Retrouvez l'ensemble des matières acceptées en déchèterie sur le site de la Mairie de Saint-Pierre (www.mairie-stpierre.fr)

Un agent est présent pour me conseiller

Une question ? N'hésitez-pas à lui demander conseil !

Par sécurité... le nombre de véhicules y est limité !

Il faut parfois attendre un peu avant d'accéder à la déchèterie, mais c'est pour la sécurité des utilisateurs qui viennent parfois en famille.

Fermée pour nettoyage...

Trois matins par semaine, la déchèterie est fermée pour nettoyage, une opération essentielle.

LA DÉCHÈTERIE

Horaires

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	FERMÉ	13h30 à 16h45
MARDI	9h à 11h45	13h30 à 16h45
MERCREDI	FERMÉ	13h30 à 16h45
JEUDI	FERMÉ	13h30 à 16h45
VENDREDI	9h à 11h45	13h30 à 16h45
SAMEDI	9h à 11h45	14h à 16h45
DIMANCHE	FERMÉ	FERMÉ

En plus des fermetures nécessaires au nettoyage, la déchèterie peut être fermée pour raison météorologique - un communiqué internet et radio est diffusé dans ce cas.

Pour tout savoir sur les bons gestes de tri, à Saint-Pierre et Miquelon, consultez le dépliant :

TRI DES DÉCHETS
Conservons les bons gestes !

Un doute, une question ? Contactez-nous !

MAIRIE DE SAINT-PIERRE
24 rue de Paris • BP 4213
97500 Saint-Pierre
contact@msp975.fr
Tel. 05 08 41 10 50
www.mairie-stpierre.fr

Conception : Ville de Saint-Pierre • impression : Imprimerie administrative • photos : JC L'Espagnol • Ne pas jeter sur la voie publique.

La DÉCHÈTERIE et La COLLECTE des DÉCHETS...

Comment ça marche ?

LE TRI DES DÉCHETS... a un impact chez nous d'abord !

Les déchets triés sont conditionnés pour exportation ou alors valorisés localement... Dans les deux cas, ils ne sont pas brûlés !!

Grâce à vous, près de 500 tonnes de déchets sont maintenant exportées annuellement. Merci !

Gestion Durable des Déchets
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Ville de Saint-Pierre

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

LA COLLECTE DES DÉCHETS, COMMENT CA MARCHE ?

Le territoire de Saint-Pierre est divisé en 2 zones de collecte.

En Zone 1

- Lundi : collecte des ordures ménagères
- Mardi : collecte des biodéchets

En Zone 2

- Jeudi : collecte des biodéchets
- Vendredi : collecte des ordures ménagères

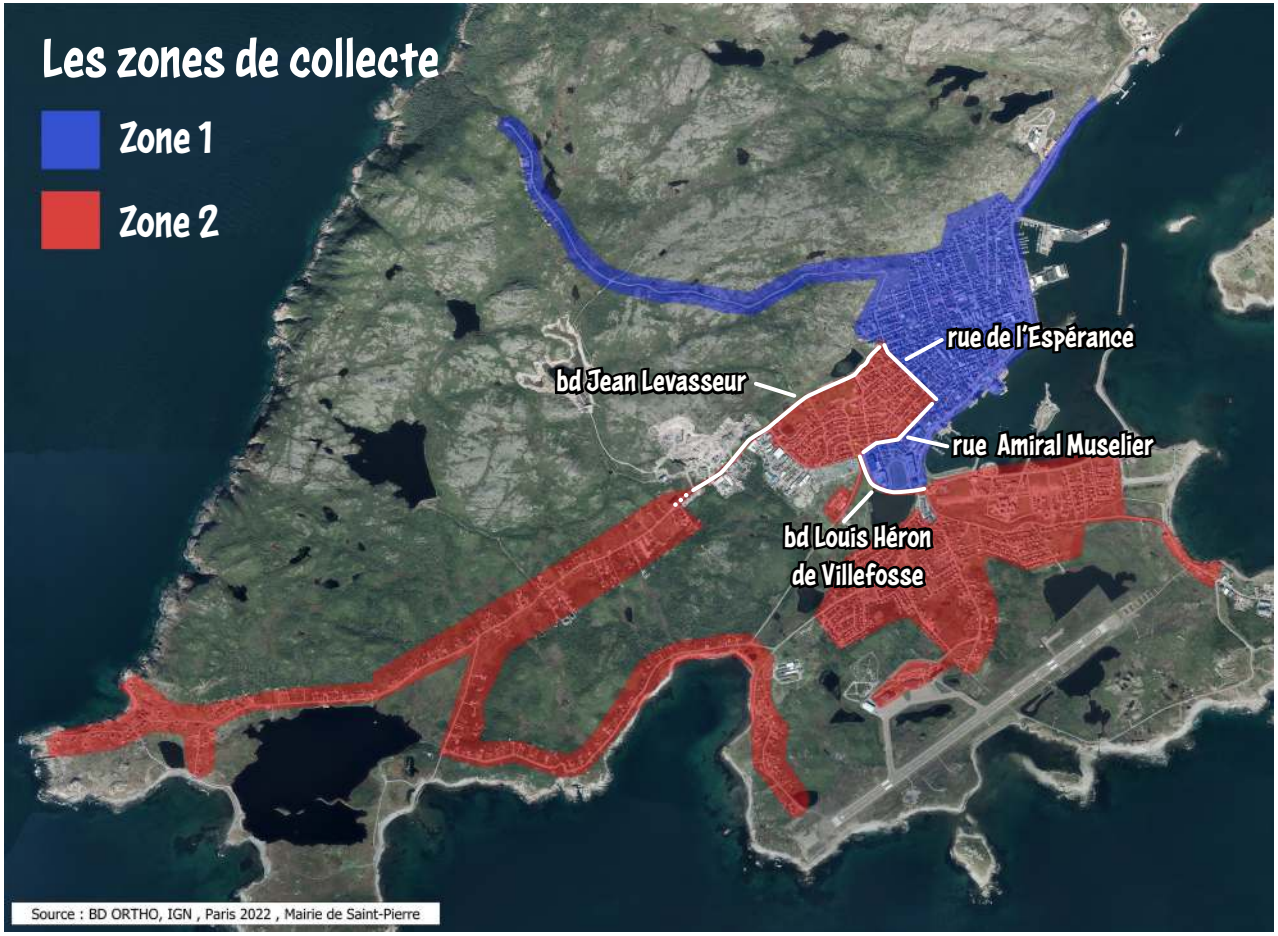

Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs transparents permettant d'en voir clairement le contenu. Ces sacs sont vendus à la déchèterie et dans certaines commerces.

Les modifications de collecte (météo, jours fériés, problèmes techniques...) sont annoncées par communiqués radio, internet et Facebook.

ET LES BIODÉCHETS ?

Saint-Pierre fait partie des communes novatrices qui proposent la collecte des biodéchets au porte à porte, depuis 2018 profitons-en !

Le tri des biodéchets permet :

- de valoriser ces matières en compost utilisé par les services municipaux, entreprises et particuliers ;
- de diminuer le volume des ordures ménagères qui sont brûlées.

- Morceaux de pain et produits céréaliers ;
- Épluchures de fruits et légumes - sans étiquette ;
- Fromages et produits laitiers ;
- Reste de repas, incluant les os ;
- Marc de café et sachets de thé ;
- Coquilles d'œufs et de crustacés ;
- Boîtes de pizza et papier absorbant non-imprimé ;
- Barquettes alimentaires compostables.

Seuls les sacs compostables sont acceptés lors de la collecte. Les sacs biodégradables ne conviennent pas.